

**10<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE**  
12 - 16 septembre 2011, Naivasha, Kenya

---

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**1. Ouverture de la réunion**

*Le Président du Comité technique et un représentant du pays d'accueil ouvriront la séance.*

**2. Allocutions de bienvenue**

*Le Secrétariat ainsi que d'autres participants seront invités à adresser à leur tour quelques mots de bienvenue.*

**3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

**4.** *L'ordre du jour provisoire (Doc TC 10.2 Rev.2) et le programme de travail (Doc TC 10.3 Rev.2) seront proposés*

**5. Admission des observateurs**

*Le Président communiquera oralement aux membres du Comité les noms des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales invitées à participer à la présente réunion.*

**6. Adoption du compte rendu de la 9<sup>ème</sup> réunion du Comité technique**

*Le projet de compte rendu de la réunion précédente (Doc TC 10.4) sera proposé pour adoption. Une discussion (suivie d'une acceptation) aura lieu sur la nécessité de changer le format du compte rendu des réunions du TC.*

**7. Rapport du Président**

*Le Président fera part oralement des activités du Comité technique réalisées depuis la dernière réunion.*

**8. Rapports des représentants régionaux**

*Les représentants régionaux rendront compte oralement de la mise en œuvre de l'AEWA dans leur région respective.*

**9. Rapport du Secrétariat**

*Le Secrétariat présentera son rapport (Doc TC 10.5)*

**10. Processus intersessionnel relatif à la future structure de la CMS et au groupe de travail de la CMS sur les voies de migration.**

*Le Président du groupe de travail intersessionnel de la CMS sur la structure future de cette Convention (également membre du groupe de travail sur les voies de migration) présentera les résultats de ces deux processus et de leurs implications pour l'AEWA. Le TC sera invité s'il y a lieu à faire part de ses observations et à proposer des lignes directrices, une méthodologie de priorisation proposés pour la désignation et la gestion des sites (Doc TC 10,7) et une méthodologie proposée pour évaluer l'exhaustivité et la cohérence du réseau de sites (Doc TC 10.58) pour être utilisé dans la compilation de la 1ère édition de la Revue sur le Réseau international des sites*

**11. Études internationales (conformément au paragraphe 7.4 du Plan d'action de l'AEWA)**

Le TC sera chargé d'examiner et d'approuver la 5<sup>ème</sup> édition du Rapport sur l'état de conservation (Doc TC 10.6) ainsi que les amendements recommandés au Tableau 1 du Plan d'action de l'AEWA (Doc TC 10.6 (a) et (b)) qui seront soumis à l'examen de la 5<sup>ème</sup> Réunion des Parties (MOP5). Il sera également demandé au TC d'examiner et d'approuver une méthode de priorisation portant sur la désignation et la gestion des sites (Doc TC 10.7) destinée à être utilisée dans la compilation de la 1<sup>ère</sup> édition de l'Étude du réseau international de sites. Le TC sera également chargé d'examiner l'amendement proposé pour les lignes directrices relatives à l'interprétation des critères utilisés dans le Tableau 1 du Plan d'action de l'AEWA approuvées par la Résolution 3.3 (Doc TC 10.8). En dernier lieu, il sera invité à se pencher sur le contenu éventuel d'une résolution correspondante à soumettre à la MOP5.

L'Oie Naine plan d'action internationale par espèce (proposition suédoise de modification Doc TC10.56). La Suède participera à ce point par téléphone.

## **12. Plans d'action par espèce et Plans de gestion**

Le TC sera chargé d'examiner et d'accepter les plans suivants en vue de leur soumission à la MOP5 aux fins d'approbation :

- a. Plan d'action pour l'Aigrette vineuse (Doc TC 10.9)
- b. Plan d'action pour le Cygne de Bewick (Population Ouest-sibérienne et NE/NO-européenne) (Doc TC 10.10)
- c. Plan d'action pour l'Oie du Groenland (Doc TC 10.11)
- d. Plan d'action pour la Bernache à cou roux (Doc TC 10.12)
- e. Plan d'action pour le Vanneau sociable (révision du Plan de 2002) (Doc TC 10.13)
- f. Plan de gestion au niveau de la voie de migration de l'Oie à bec court (population de Svalbard/NO de l'Europe) (Doc TC 10.14)
- g. Avant-projet de résolution sur les Plans d'action par espèce et les Plans de gestion (Doc TC 10.15)

## **13. Autres plans, études et lignes directrices**

Le TC sera chargé d'examiner et d'accepter les plans suivants en vue de leur soumission à la 5<sup>ème</sup> Réunion des Parties :

- a. Plan d'action pour l'Afrique (Doc TC 10.16) et avant-projet de résolution (Doc TC 10.17)
- b. Impacts défavorables des substances agrochimiques sur les oiseaux d'eau migrateurs en Afrique (Doc TC 10.18) et avant-projet de résolution (Doc TC 10.19)
- c. Étude sur l'antagonisme entre les oiseaux migrateurs et le réseau d'énergie électrique dans la région d'Afrique-Eurasie (Doc TC 10.20)
- d. Lignes directrices en vue d'atténuer/éviter l'antagonisme entre les oiseaux migrateurs et le réseau d'énergie électrique dans la région d'Afrique-Eurasie (Doc TC 10.21)
- e. Avant-projet de résolution sur les lignes électriques et les oiseaux migrateurs (Doc TC 10.22).

## **14. Ateliers simultanés des groupes de travail 1 (Chasse et commerce) et 3 (Annexes)**

Le TC se répartira en ateliers qui se dérouleront simultanément pour les groupes de travail (WG) 1 et 7. Les documents pertinents pour les WG 1 et 7 sont : WG 1(a) - Doc TC 10.23 et Doc TC 10.24 ; WG 1(b) - Doc TC 10.25 ; WG 1(c) - Doc TC 10.26 ; WG 1(d) - Doc TC 10.27 (annulé) ; WG 1(e) - Doc TC 10.28 ; WG 1(f) - Doc TC 10.29 ; WG 1(g) - Doc TC 10.30 ; WG 1(h) - Doc TC 10.31 ; WG 1(i) - Doc TC 10.32 ; WG 1(j) - Doc TC 10.33 ; WG 3(c) - Doc TC 10.34 ; WG 3(d) - Doc TC 10.35 ; WG 3(e) - Doc TC 10.36(annulé) ; Doc TC 10.55.

## **15. Ateliers simultanés des groupes de travail 4 (Fluctuation) et 6 (Plans d'action par espèce)**

Le TC se répartira en ateliers qui se dérouleront simultanément pour les groupes de travail (WG) 4 et 6. Les documents pertinents pour les WG 4 et 6 sont : WG 4(a) - Doc TC 10.37 et WG 6 - Doc TC 10.38.

## **16. Ateliers simultanés des groupes de travail 5 (changement climatique) et 8 (Lignes directrices)**

Le TC se répartira en ateliers qui se dérouleront simultanément pour les groupes de travail (WG) 5 et 8. Les documents pertinents pour les WG 5 et 8 sont : WG 5(a) - Doc TC 10.39 et WG 5 (b) - Doc TC 10.40 et Doc TC 10.57; WG; WG8 – Doc TC 10.52, Doc TC 10.53, et Doc TC 10.54.

**17. Récapitulation des ateliers des groupes de travail 1 à 8 (à l'exception du WG 7)**

*Les groupes de travail 1 à 8 (à l'exception du WG 7) feront part en séance plénière des résultats de leur atelier respectif. Ces résultats seront examinés et approuvés afin d'être par la suite soumis au Comité permanent et à la Réunion des Parties.*

**18. Groupe de travail 9 (industries extractives)**

*Le TC sera chargé d'examiner et d'approuver aux fins de soumission à la 5<sup>ème</sup> Réunion des Parties l'étude conjointe Ramsar-AEWA sur l'impact des industries extractives sur les habitats d'oiseaux d'eau (Doc TC 10.41) ainsi que l'avant-projet de résolution (Doc TC 10.42 annulé).*

**19. Groupe de travail 10 (Problèmes émergents)**

*Documents pertinents pour le WG 10 : WG 10(3) - Doc TC 10.43 et Doc TC 10.44; WG 10(13) - Doc TC 10.45.*

**20. Groupe de travail 7 (IIT)**

*Le TC sera chargé d'examiner la liste des Tâches internationales de mise en œuvre 2009-2016, de les amender si nécessaire et de les approuver aux fins de soumission à la 5<sup>ème</sup> Réunion des Parties. Documents pertinents pour le WG 7 : Doc TC 10.46*

**21. Autres projets de résolution pour la MOP5**

*Le TC sera chargé d'examiner les avant-projets de résolution suivants en vue de leur soumission à la 5<sup>ème</sup> Réunion des Parties :*

- a. Avant-projet de résolution sur la contribution de l'AEWA à la réalisation des Objectifs 2020 d'Aichi en faveur de la biodiversité (Doc TC 10.47)*
- b. Projet de résolution : Promouvoir la conclusion de jumelages entre sites naturels majeurs concernés par les accords aewa et ramsar (Doc TC 10.48)*
- c. Projet de résolution : Favoriser le rapprochement de la mise en œuvre conjointe de l'aewa et de la convention de ramsar (Doc TC 10.49)*
- d. Projet de résolution : Précisions juridiques et scientifiques sur la notion de perturbation, utiles à une mise en œuvre appropriée du plan d'action (Doc TC 10.50)*
- e. Projet de résolution : Soutien au renforcement des capacités en vue d'améliorer les lois et politiques en faveur des oiseaux d'eau et la participation des Etats parties hors union européenne aux décisions de l'aewa (Doc TC 10.51)*

**22. Date et lieu de la prochaine réunion du Comité technique**

**23. Questions diverses**

**24. Clôture de la réunion**